

LES ANNONCES SONT REÇUES : A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 51, dans nos bureaux ; A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS : B.-du-Rhône et départements... 3 mois 6 mois 1 an

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Vendredi 12 Avril 1918
RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90 - Rédaction 2-72, 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43^e ANNÉE - 10 cent. - N° 45.041

L'Autriche-Hongrie

On annonce que le comte Czernin prononcera bientôt un nouveau discours. Médite-t-il encore quelque nouvelle fourberie et garde-t-il encore en réserve quelques nouveaux mensonges du genre de ceux que Clemenceau vient de lui faire rentrer dans la gorge un peu rudement ? C'est très probable. Mais ce qui est certain, c'est que sa manœuvre de demain n'aura pas plus de succès que celle d'hier. Le faux bonhomme du Ballplatz est démasqué : il ne parvient plus à tromper personne même chez lui, où l'opinion ne parait pas précisément enchantée de l'esclandre et où l'on s'apprête à demander des explications à cet étrange ministre qui pourrait rendre quelque chose de sa charge de chancelier des affaires étrangères, si on ne le lui avait retiré d'office.

Mais ce n'est pas seulement le comte Czernin qui sort moralement diminué et gravement disqualifié du duel diplomatique qu'il a eu l'imprudence de provoquer et où, par une seconde imprudence non moins fâcheuse, il s'est jeté de son propre mouvement sur la pointe acérée de l'épée que Clemenceau, selon une tradition classique d'excellent écrivain, tenait invariablement en ligne. Le ministre austro-hongrois des Affaires étrangères a fait un faux pas qui a permis de découvrir son souverain, l'empereur Charles. Et enfin, à travers ces deux personnalités considérables du personnel gouvernemental, la monarchie dualiste se trouve elle-même profondément atteinte. Car il est évident que la duplicité de l'Autriche-Hongrie éclate aujourd'hui plus que jamais à tous les yeux.

Il y a décidément dans cette nation (si l'on peut donner le nom de nation à un tel assemblage artificiel de populations qui n'appartiennent pas à la même race, qui ne parlent pas la même langue et qui hurlent de vaine sous le même sceptre), il y a décidément dans cette

La Grande Bataille

La bataille continue avec acharnement sur tout le front anglais. Les troupes britanniques ont évacué Armentières. La résolution de l'ennemi s'affirme pour obtenir une décision.

Paris, 11 Avril.

M. H. Bidou écrit dans les Débats sur la diversion dans le Nord :

Le principal enseignement de ces affaires, c'est que l'ennemi paraît renoncer à conserver des secteurs tranquilles. Pour alimenter ses attaques, il engage ses réserves aussi souvent que les circonstances le permettent, mais résolument, il ne cherche pas la durée, mais la force.

Le groupe d'armées de l'armée von Quast comprendra quelques jours avant l'attaque que deux divisions. Seulement quatre divisions de la réserve générale étaient en arrière, agrippées de façon à pouvoir intervenir dans plusieurs directions. Or, dès le 3, un corps d'armée anglais, M. Philipps signale quatre divisions engagées sur un point du champ de bataille. L'ennemi, donc, nous fait appel à ses réserves, en même temps qu'il engage l'aile droite de la 6^e armée et l'aile gauche de l'armée d'Ypres ; l'ennemi sait qu'au moment de la décision, il doit faire appel à ses réserves, non seulement de la grande maxime et le fait qu'il engage ainsi la totalité de ses forces, nous avertit par réciproque que le moment de la décision approche.

Tout pour la victoire

Paris, 11 Avril.

De M. Marcel Sembat, dans l'Heure :

En réalité, les Allemands sont dans la région d'Armentières et d'Ypres le plus vigoureusement qu'ils peuvent, prêts à se régler sur les résultats. Ils ont constaté la résistance, ils poussent en avant. S'ils sentent le moral anglais ébranlé, ils rebondissent sur Villers-Bretonneux et la région d'Amiens.

A l'heure présente, l'effort principal qui s'impose à nous, c'est d'établir entre Anglais et Français une communauté de vues parfaite. Nous l'avons déjà dit, le 7, y voyons il faut y revenir. L'unité de commandement étant réalisée, il faut la compléter par l'effort que j'indique. Il y a encore trop d'Anglais — et la partie anglaise résolu à vaincre — et ardemment déterminés à l'Entente — qui ne sont pas entièrement prêts, ris d'une certaine habitude d'esprit trop insulaire, par laquelle ils ont conception de la guerre actuelle sans un peu française.

Le rôle des journalistes et des parlementaires des deux pays est de soutenir l'effort de nos chefs militaires en annonçant la France et l'Angleterre à comprendre la guerre de la même façon. Il ne s'agit ni de la défense de Paris ni de la défense de l'Angleterre ; il s'agit uniquement de la victoire de l'Entente et de l'échec de nos agresseurs. Pour l'obtenir, il faut en réaliser les conditions indispensables et la première est de subordonner tout le reste au succès de la commune victoire.

LA GUERRE

Les troupes britanniques ont évacué Armentières. La bataille continue avec acharnement sur tout le front anglais.

Paris, 11 Avril.

Par décret en date du 10 avril 1918, M. Thierry, membre de la Chambre des députés, est nommé au mission temporaire, conformément aux dispositions de l'article 19, paragraphe 2 de la loi organique du 30 novembre 1875, ambassadeur de la République près S. M. le roi d'Espagne.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 11 Avril.

La violence de l'attaque allemande en Flandre, aussi bien que l'importance des effets engagés par Ludendorff, permet de supposer qu'il s'agit d'une nouvelle bataille et non pas d'une diversion. A ce sujet les avis sont d'ailleurs très partagés et plusieurs hypothèses sont émises.

D'un côté, il est plausible qu'ayant échoué dans ses tentatives de rupture entre les fronts anglais et français, l'ennemi cherche à exploiter les succès évidents qu'il a obtenus au Nord. D'un autre côté, on annonce que Ludendorff continue à concentrer des troupes dans le secteur d'Amiens, ce qui laisserait prévoir une nouvelle attaque dans cette direction.

Au fond, les deux thèses sont soutenables. Peut-être encore même y a-t-il un troisième objectif que le commandement allemand se réserve de découvrir, le moment venu.

Au fond, et c'est malheureux à constater, c'est encore lui qui nous manœuvre. Nous gardons notre confiance intacte parce qu'elle est basée sur des faits dont l'ensemble constitue un faisceau de certitudes absolues. Nous avons vaincu seuls ou à peu près partout, sur la Marne, à Verdun, sur l'Yser, en Champagne. Comment pourrions-nous être battus maintenant ? Et l'ennemi, d'ailleurs, dispose de beaucoup plus de forces et nous aussi. Et non seulement les renforts anglais arrivent en nombre chaque jour, mais l'appoint américain va également se faire sentir.

Eh bien, nous avons l'unité de commandement. Ce sont là des raisons réelles et positives d'optimisme. Cela ne veut point dire que nous n'aurons pas de durs moments à passer et de gros risques à courir, mais à moins d'événements impossibles à admettre, nous devons avoir raison de l'ennemi qui joue sa dernière carte.

MARIUS RICHARD.

LA GUERRE

Les troupes britanniques ont évacué Armentières. La bataille continue avec acharnement sur tout le front anglais.

Paris, 11 Avril.

Par décret en date du 10 avril 1918, M. Thierry, membre de la Chambre des députés, est nommé au mission temporaire, conformément aux dispositions de l'article 19, paragraphe 2 de la loi organique du 30 novembre 1875, ambassadeur de la République près S. M. le roi d'Espagne.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 11 Avril.

La violence de l'attaque allemande en Flandre, aussi bien que l'importance des effets engagés par Ludendorff, permet de supposer qu'il s'agit d'une nouvelle bataille et non pas d'une diversion. A ce sujet les avis sont d'ailleurs très partagés et plusieurs hypothèses sont émises.

D'un côté, il est plausible qu'ayant échoué dans ses tentatives de rupture entre les fronts anglais et français, l'ennemi cherche à exploiter les succès évidents qu'il a obtenus au Nord. D'un autre côté, on annonce que Ludendorff continue à concentrer des troupes dans le secteur d'Amiens, ce qui laisserait prévoir une nouvelle attaque dans cette direction.

Au fond, les deux thèses sont soutenables. Peut-être encore même y a-t-il un troisième objectif que le commandement allemand se réserve de découvrir, le moment venu.

Au fond, et c'est malheureux à constater, c'est encore lui qui nous manœuvre. Nous gardons notre confiance intacte parce qu'elle est basée sur des faits dont l'ensemble constitue un faisceau de certitudes absolues. Nous avons vaincu seuls ou à peu près partout, sur la Marne, à Verdun, sur l'Yser, en Champagne. Comment pourrions-nous être battus maintenant ? Et l'ennemi, d'ailleurs, dispose de beaucoup plus de forces et nous aussi. Et non seulement les renforts anglais arrivent en nombre chaque jour, mais l'appoint américain va également se faire sentir.

Eh bien, nous avons l'unité de commandement. Ce sont là des raisons réelles et positives d'optimisme. Cela ne veut point dire que nous n'aurons pas de durs moments à passer et de gros risques à courir, mais à moins d'événements impossibles à admettre, nous devons avoir raison de l'ennemi qui joue sa dernière carte.

MARIUS RICHARD.

LA GUERRE

Les troupes britanniques ont évacué Armentières. La bataille continue avec acharnement sur tout le front anglais.

Paris, 11 Avril.

Par décret en date du 10 avril 1918, M. Thierry, membre de la Chambre des députés, est nommé au mission temporaire, conformément aux dispositions de l'article 19, paragraphe 2 de la loi organique du 30 novembre 1875, ambassadeur de la République près S. M. le roi d'Espagne.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 11 Avril.

La violence de l'attaque allemande en Flandre, aussi bien que l'importance des effets engagés par Ludendorff, permet de supposer qu'il s'agit d'une nouvelle bataille et non pas d'une diversion. A ce sujet les avis sont d'ailleurs très partagés et plusieurs hypothèses sont émises.

D'un côté, il est plausible qu'ayant échoué dans ses tentatives de rupture entre les fronts anglais et français, l'ennemi cherche à exploiter les succès évidents qu'il a obtenus au Nord. D'un autre côté, on annonce que Ludendorff continue à concentrer des troupes dans le secteur d'Amiens, ce qui laisserait prévoir une nouvelle attaque dans cette direction.

Au fond, les deux thèses sont soutenables. Peut-être encore même y a-t-il un troisième objectif que le commandement allemand se réserve de découvrir, le moment venu.

Au fond, et c'est malheureux à constater, c'est encore lui qui nous manœuvre. Nous gardons notre confiance intacte parce qu'elle est basée sur des faits dont l'ensemble constitue un faisceau de certitudes absolues. Nous avons vaincu seuls ou à peu près partout, sur la Marne, à Verdun, sur l'Yser, en Champagne. Comment pourrions-nous être battus maintenant ? Et l'ennemi, d'ailleurs, dispose de beaucoup plus de forces et nous aussi. Et non seulement les renforts anglais arrivent en nombre chaque jour, mais l'appoint américain va également se faire sentir.

Eh bien, nous avons l'unité de commandement. Ce sont là des raisons réelles et positives d'optimisme. Cela ne veut point dire que nous n'aurons pas de durs moments à passer et de gros risques à courir, mais à moins d'événements impossibles à admettre, nous devons avoir raison de l'ennemi qui joue sa dernière carte.

MARIUS RICHARD.

LA GUERRE

Les troupes britanniques ont évacué Armentières. La bataille continue avec acharnement sur tout le front anglais.

Paris, 11 Avril.

Par décret en date du 10 avril 1918, M. Thierry, membre de la Chambre des députés, est nommé au mission temporaire, conformément aux dispositions de l'article 19, paragraphe 2 de la loi organique du 30 novembre 1875, ambassadeur de la République près S. M. le roi d'Espagne.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 11 Avril.

La violence de l'attaque allemande en Flandre, aussi bien que l'importance des effets engagés par Ludendorff, permet de supposer qu'il s'agit d'une nouvelle bataille et non pas d'une diversion. A ce sujet les avis sont d'ailleurs très partagés et plusieurs hypothèses sont émises.

D'un côté, il est plausible qu'ayant échoué dans ses tentatives de rupture entre les fronts anglais et français, l'ennemi cherche à exploiter les succès évidents qu'il a obtenus au Nord. D'un autre côté, on annonce que Ludendorff continue à concentrer des troupes dans le secteur d'Amiens, ce qui laisserait prévoir une nouvelle attaque dans cette direction.

Au fond, les deux thèses sont soutenables. Peut-être encore même y a-t-il un troisième objectif que le commandement allemand se réserve de découvrir, le moment venu.

Au fond, et c'est malheureux à constater, c'est encore lui qui nous manœuvre. Nous gardons notre confiance intacte parce qu'elle est basée sur des faits dont l'ensemble constitue un faisceau de certitudes absolues. Nous avons vaincu seuls ou à peu près partout, sur la Marne, à Verdun, sur l'Yser, en Champagne. Comment pourrions-nous être battus maintenant ? Et l'ennemi, d'ailleurs, dispose de beaucoup plus de forces et nous aussi. Et non seulement les renforts anglais arrivent en nombre chaque jour, mais l'appoint américain va également se faire sentir.

Eh bien, nous avons l'unité de commandement. Ce sont là des raisons réelles et positives d'optimisme. Cela ne veut point dire que nous n'aurons pas de durs moments à passer et de gros risques à courir, mais à moins d'événements impossibles à admettre, nous devons avoir raison de l'ennemi qui joue sa dernière carte.

MARIUS RICHARD.

Lettre de Londres

Semaine de Pâques 1918. — Le couvre-feu. — Générosité anglaise. Nos midinettes forment un syndicat.

Londres, Avril 1918.

La semaine de Pâques ; quel est celui qui en aura traversé les angoisses à Londres comme à Paris qui l'oubliera jamais ? Le soleil radieux nous rappelle les plus beaux jours du printemps, la nature parlait de paix, d'amour, tout ramenait devant nos yeux le grand cœur préchant fraternité et pardon tandis que dans nos rues, dans une boue de sang, prises à la gorge, s'entre-déchaînaient. Quelles angoisses traversées quand la réalité barbare sembla un instant près de résister.

A Londres, on fut une inquiétude silencieuse que le comte Czernin, les membres, se levèrent de leurs fauteuils pour aller scruter le tableau des dépêches ou pour questionner un membre arrivant d'un bureau du gouvernement qui saurait peut-être quelque chose. Dans les rues, les hommes arrêtés devant les bureaux des grands journaux comme aux jours d'élection était en suspens ; des files se formaient, semblables à celles qui stationnaient devant les bureaux avant le rationnement. Elles attendaient les nouvelles éditions pour les enlever à peine parues.

Voici un incident qui donnera une indication sur les sentiments de la nation. Le samedi devant une église, et au souvenir que c'était la semaine de la Passion, une force invincible me fit entrer.

Je trouvais le comte Czernin, le service allait commencer ; mais, avant, il avait tenu à entendre God save the King, ce credo de tout Anglais. L'amour du pays, l'angoisse d'après la prochaine récolte, d'un article d'information qui est aussi important en Angleterre que le pain, l'est chez nous. Partout on sema le tubercule que nous devons à l'Allemagne de belles et vieilles pelouses furent remuées, les petits jardins de nos maisons furent réser-

PROPOS DE GUERRE

Autre Chanson

On nous avait dit :

— User de la saccharine, c'est un produit excellent ; il remplace le sucre, coûte moins et est tout à fait inoffensif.

Et, faute de sucre, nous avons avalé de la saccharine. Je dois à la vérité de dire qu'il y a des choses meilleures que la saccharine. Cela veut dire de drôle de petit goût... mais passons ; aussi bien n'est-ce pas le moment de faire la fine bouche.

Nous avalions donc tant bien que mal l'édulcorant chimique que l'Etat, toujours paternel, faisait fabriquer sous son contrôle et que les garçons de café nous servent sous les aspects d'un liquide grisâtre, dans un petit flacon.

Or, voici que l'Académie de Médecine, après avoir liquidé (si l'on peut dire) la question toujours si palpitante des talons de chaussures, vient de s'occuper de la saccharine.

Répondant à une demande du ministre du Ravitaillement (pris sans doute d'un scrupule tardif) tendant à savoir à partir de quelle dose la saccharine devenait toxique, la savante compagnie a déclaré... qu'elle n'en savait rien au juste, la dose nuisible variant avec chaque individu, selon son âge et sa constitution.

Voilà une réponse aussi ambiguë qu'inquiétante. Combien mon indigence me permet-elle d'absorber de saccharine ?... Dix grammes ?... Vingt grammes ?... Cette dose me couche dans mon lit, ou me voit voisin de la mort.

Si en porte pas plus mal, ou vice-versa...

Comme on ne nous dit pas qu'une Commission spéciale ait été instituée dans chaque commune de France pour examiner la répartition organique de chaque citoyen soumis au régime de la saccharine, nous voilà bien embarrassés sur la quantité de drogue surabondante que nous pouvons ingurgiter sans compromettre trop gravement notre foie, notre cœur ou nos reins.

Un médecin de mes amis, qui s'est spécialisé dans les études biologiques, m'a conseillé de ne pas m'en faire parce que rien ne prouve que l'Académie de Médecine ne découvre pas dans quelque temps que rien n'est excellent pour la santé comme une cure de saccharine.

ANDRÉ NEGIS.

PROPOS DE GUERRE

Autre Chanson

On nous avait dit :

— User de la saccharine, c'est un produit excellent ; il remplace le sucre, coûte moins et est tout à fait inoffensif.

Et, faute de sucre, nous avons avalé de la saccharine. Je dois à la vérité de dire qu'il y a des choses meilleures que la saccharine. Cela veut dire de drôle de petit goût... mais passons ; aussi bien n'est-ce pas le moment de faire la fine bouche.

Nous avalions donc tant bien que mal l'édulcorant chimique que l'Etat, toujours paternel, faisait fabriquer sous son contrôle et que les garçons de café nous servent sous les aspects d'un liquide grisâtre, dans un petit flacon.

Or, voici que l'Académie de Médecine, après avoir liquidé (si l'on peut dire) la question toujours si palpitante des talons de chaussures, vient de s'occuper de la saccharine.

Répondant à une demande du ministre du Ravitaillement (pris sans doute d'un scrupule tardif) tendant à savoir à partir de quelle dose la saccharine devenait toxique, la savante compagnie a déclaré... qu'elle n'en savait rien au juste, la dose nuisible variant avec chaque individu, selon son âge et sa constitution.

Voilà une réponse aussi ambiguë qu'inquiétante. Combien mon indigence me permet-elle d'absorber de saccharine ?... Dix grammes ?... Vingt grammes ?... Cette dose me couche dans mon lit, ou me voit voisin de la mort.

Si en porte pas plus mal, ou vice-versa...

Comme on ne nous dit pas qu'une Commission spéciale ait été instituée dans chaque commune de France pour examiner la répartition organique de chaque citoyen soumis au régime de la saccharine, nous voilà bien embarrassés sur la quantité de drogue surabondante que nous pouvons ingurgiter sans compromettre trop gravement notre foie, notre cœur ou nos reins.

Un médecin de mes amis, qui s'est spécialisé dans les études biologiques, m'a conseillé de ne pas m'en faire parce que rien ne prouve que l'Académie de Médecine ne découvre pas dans quelque temps que rien n'est excellent pour la santé comme une cure de saccharine.

ANDRÉ NEGIS.

PROPOS DE GUERRE

Autre Chanson

On nous avait dit :

— User de la saccharine, c'est un produit excellent ; il remplace le sucre, coûte moins et est tout à fait inoffensif.

Et, faute de sucre, nous avons avalé de la saccharine. Je dois à la vérité de dire qu'il y a des choses meilleures que la saccharine. Cela veut dire de drôle de petit goût... mais passons ; aussi bien n'est-ce pas le moment de faire la fine bouche.

Nous avalions donc tant bien que mal l'édulcorant chimique que l'Etat, toujours paternel, faisait fabriquer sous son contrôle et que les garçons de café nous servent sous les aspects d'un liquide grisâtre, dans un petit flacon.

Or, voici que l'Académie de Médecine, après avoir liquidé (si l'on peut dire) la question toujours si palpitante des talons de chaussures, vient de s'occuper de la saccharine.

Répondant à une demande du ministre du Ravitaillement (pris sans doute d'un scrupule tardif) tendant à savoir à partir de quelle dose la saccharine devenait toxique, la savante compagnie a déclaré... qu'elle n'en savait rien au juste, la dose nuisible variant avec chaque individu, selon son âge et sa constitution.

Voilà une réponse aussi ambiguë qu'inquiétante. Combien mon indigence me permet-elle d'absorber de saccharine ?... Dix grammes ?... Vingt grammes ?... Cette dose me couche dans mon lit, ou me voit voisin de la mort.

Si en porte pas plus mal, ou vice-versa...

Comme on ne nous dit pas qu'une Commission spéciale ait été instituée dans chaque commune de France pour examiner la répartition organique de chaque citoyen soumis au régime de la saccharine, nous voilà bien embarrassés sur la quantité de drogue surabondante que nous pouvons ingurgiter sans compromettre trop gravement notre foie, notre cœur ou nos reins.

Un médecin de mes amis, qui s'est spécialisé dans les études biologiques, m'a conseillé de ne pas m'en faire parce que rien ne prouve que l'Académie de Médecine ne découvre pas dans quelque temps que rien n'est excellent pour la santé comme une cure de saccharine.

ANDRÉ NEGIS.

PROPOS DE GUERRE

Autre Chanson

On nous avait dit :

— User de la saccharine, c'est un produit excellent ; il remplace le sucre, coûte moins et est tout à fait inoffensif.

Et, faute de sucre, nous avons avalé de la saccharine. Je dois à la vérité de dire qu'il y a des choses meilleures que la saccharine. Cela veut dire de drôle de petit goût... mais passons ; aussi bien n'est-ce pas le moment de faire la fine bouche.

Nous avalions donc tant bien que mal l'édulcorant chimique que l'Etat, toujours paternel, faisait fabriquer sous son contrôle et que les garçons de café nous servent sous les aspects d'un liquide grisâtre, dans un petit flacon.

Or, voici que l'Académie de Médecine, après avoir liquidé (si l'on peut dire) la question toujours si palpitante des talons de chaussures, vient de s'occuper de la saccharine.

Répondant à une demande du ministre du Ravitaillement (pris sans doute d'un scrupule tardif) tendant à savoir à partir de quelle dose la saccharine devenait toxique, la savante compagnie a déclaré... qu'elle n'en savait rien au juste, la dose nuisible variant avec chaque individu, selon son âge et sa constitution.

Voilà une réponse aussi ambiguë qu'inquiétante. Combien mon indigence me permet-elle d'absorber de saccharine ?... Dix grammes ?... Vingt grammes ?... Cette dose me couche dans mon lit, ou me voit voisin de la mort.

Si en porte pas plus mal, ou vice-versa...

Comme on ne nous dit pas qu'une Commission spéciale ait été instituée dans chaque commune de France pour examiner la répartition organique de chaque citoyen soumis au régime de la saccharine, nous voilà bien embarrassés sur la quantité de drogue surabondante que nous pouvons ingurgiter sans compromettre trop gravement notre foie, notre cœur ou nos reins.

Un médecin de mes amis, qui s'est spécialisé dans les études biologiques, m'a conseillé de ne pas m'en faire parce que rien ne prouve que l'Académie de Médecine ne découvre pas dans quelque temps que rien n'est excellent pour la santé comme une cure de saccharine.

ANDRÉ NEGIS.

PROPOS DE GUERRE

Autre Chanson

On nous avait dit :

— User de la saccharine, c'est un produit excellent ; il remplace le sucre, coûte moins et est tout à fait inoffensif.

Et, faute de sucre, nous avons avalé de la saccharine. Je dois à la vérité de dire qu'il y a des choses meilleures que la saccharine. Cela veut dire de drôle de petit goût... mais passons ; aussi bien n'est-ce pas le moment de faire la fine bouche.

Nous avalions donc tant bien que mal l'édulcorant chimique que l'Etat, toujours paternel, faisait fabriquer sous son contrôle et que les garçons de café nous servent sous les aspects d'un liquide grisâtre, dans un petit flacon.

Or, voici que l'Académie de Médecine, après avoir liquidé (si l'on peut dire) la question toujours si palpitante des talons de chaussures, vient de s'occuper de la saccharine.

Répondant à une demande du ministre du Ravitaillement (pris sans doute d'un scrupule tardif) tendant à savoir à partir de quelle dose la saccharine devenait toxique, la savante compagnie a déclaré... qu'elle n'en savait rien au juste, la dose nuisible variant avec chaque individu, selon son âge et sa constitution.

Voilà une réponse aussi ambiguë qu'inquiétante. Combien mon indigence me permet-elle d'absorber de saccharine ?... Dix grammes ?... Vingt grammes ?... Cette dose me couche dans mon lit, ou me voit voisin de la mort.

Si en porte pas plus mal, ou vice-versa...

Comme on ne nous dit pas qu'une Commission spéciale ait été instituée dans chaque commune de France pour examiner la répartition organique de chaque citoyen soumis au régime de la saccharine, nous voilà bien embarrassés sur la quantité de drogue surabondante que nous pouvons ingurgiter sans compromettre trop gravement notre foie, notre cœur ou nos reins.

Un médecin de mes amis, qui s'est spécialisé dans les études biologiques, m'a conseillé de ne pas m'en faire parce que rien ne prouve que l'Académie de Médecine ne découvre pas dans quelque temps que rien n'est excellent pour la santé comme une cure de saccharine.

ANDRÉ NEGIS.

Le Défenseur du Fort de Vaux interné en Suisse

Berne, 11 Avril.

Le dernier convoi d'officiers français, âgés de plus de 48 ans, qui doivent, selon la récente convention, être internés en Suisse, défenseur du fort de Vaux, sous le commandement du capitaine Sylvain Reynal.

Le glorieux soldat auquel la population helvétique a fait un chaleureux accueil, est interné à Interlaken.

Le Défenseur du Fort de Vaux interné en Suisse

Berne, 11 Avril.

Le dernier convoi d'officiers français, âgés de plus de 48 ans, qui doivent, selon la récente convention, être internés en Suisse, défenseur du fort de Vaux, sous le commandement du capitaine Sylvain Reynal.

Le glorieux soldat auquel la population helvétique a fait un chaleureux accueil, est interné à Interlaken.

Le Défenseur du Fort de Vaux interné en Suisse

Berne, 11 Avril.

Le dernier convoi d'officiers français, âgés de plus de 48 ans, qui doivent, selon la récente convention, être internés en Suisse, défenseur du fort de Vaux, sous le commandement du capitaine Sylvain Reynal.

Le glorieux soldat auquel la population helvétique a fait un chaleureux accueil, est interné à Interlaken.

Le Défenseur du Fort de Vaux interné en Suisse

Berne, 11 Avril.

Le dernier convoi d'officiers français, âgés de plus de 48 ans, qui doivent, selon la récente convention, être internés en Suisse, défenseur du fort de Vaux, sous le commandement du capitaine Sylvain Reynal.

Le glorieux soldat auquel la population helvétique a fait un chaleureux accueil, est interné à Interlaken.

Le Défenseur du Fort de Vaux interné en Suisse

Berne, 11 Avril.

Le dernier convoi d'officiers français, âgés de plus de 48 ans, qui doivent, selon la récente convention, être internés en Suisse, défenseur du fort de Vaux, sous le commandement du capitaine Sylvain Reynal.

Le glorieux soldat auquel la population helvétique a fait un chaleureux accueil, est interné à Interlaken.

Le Défenseur du Fort de Vaux interné en Suisse

Berne, 11 Avril.

Le dernier convoi d'officiers français, âgés de plus de 48 ans, qui doivent, selon la récente convention, être internés en Suisse, défenseur du fort de Vaux, sous le commandement du capitaine Sylvain Reynal.

Le glorieux soldat auquel la population helvétique a fait un chaleureux accueil, est interné à Interlaken.

Le Comte de Monte-Cristo

DEUXIEME PARTIE

— Cummetto ? ne penses-tu pas à aller te faire un bain ?

— Oui, répondit-il brigué, et comme sa tête était à prix à mille écus romains, il y va en aurait eu cinq cents pour vous si vous n'avez été aidés à l'arrêter.

— Les deux jeunes gens échangèrent un regard. Le brigadier eut un instant d'espérance. Cinq cents écus romains font trois mille francs, et trois mille francs sont une fortune pour deux pauvres orphelins qui vont se marier.

— Oui, c'est fâcheux, dit Vampa, mais nous ne l'avons pas vu.

— Alors les carabinieri battirent le pays dans des directions différentes, mais inutilement.

— Puis successivement ils disparurent.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas été traités avec M. G. Allard, éditeurs, à Paris.

Le Comte de Monte-Cristo

DEUXIEME PARTIE

— Cummetto ? ne penses-tu pas à aller te faire un bain ?

— Oui, répondit-il brigué, et comme sa tête était à prix à mille écus romains, il y va en aurait eu cinq cents pour vous si vous n'avez été aidés à l'arrêter.

— Les deux jeunes gens échangèrent un regard. Le brigadier eut un instant d'espérance. Cinq cents écus romains font trois mille francs, et trois mille francs sont une fortune pour deux pauvres orphelins qui vont se marier.

— Oui, c'est fâcheux, dit Vampa, mais nous ne l'avons pas vu.

— Alors les carabinieri battirent le pays dans des directions différentes, mais inutilement.

— Puis successivement ils disparurent.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas été traités avec M. G. Allard, éditeurs, à Paris.

Le Comte de Monte-Cristo

DEUXIEME PARTIE

— Cummetto ? ne penses-tu pas à aller te faire un bain ?

— Oui, répondit-il brigué, et comme sa tête était à prix à mille écus romains, il y va en aurait eu cinq cents pour vous si vous n'avez été aidés à l'arrêter.

— Les deux jeunes gens échangèrent un regard. Le brigadier eut un instant d'espérance. Cinq cents écus romains font trois mille francs, et trois mille francs sont une fortune pour deux pauvres orphelins qui vont se marier.

— Oui, c'est fâcheux, dit Vampa, mais nous ne l'avons pas vu.

— Alors les carabinieri battirent le pays dans des directions différentes, mais inutilement.

— Puis successivement ils disparurent.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas été traités avec M. G. Allard, éditeurs, à Paris.

Le Comte de Monte-Cristo

DEUXIEME PARTIE

— Cummetto ? ne penses-tu pas à aller te faire un bain ?

— Oui, répondit-il brigué, et comme sa tête était à prix à mille écus romains, il y va en aurait eu cinq cents pour vous si vous n'avez été aidés à l'arrêter.

— Les deux jeunes gens échangèrent un regard. Le brigadier eut un instant d'espérance. Cinq cents écus romains font trois mille francs, et trois mille francs sont une fortune pour deux pauvres orphelins qui vont se marier.

— Oui, c'est fâcheux, dit Vampa, mais nous ne l'avons pas vu.

— Alors les carabinieri battirent le pays dans des directions différentes, mais inutilement.

— Puis successivement ils disparurent.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas été traités avec M. G. Allard, éditeurs, à Paris.

Le Comte de Monte-Cristo

DEUXIEME PARTIE

— Cummetto ? ne penses-tu pas à aller te faire un bain ?

— Oui, répondit-il brigué, et comme sa tête était à prix à mille écus romains, il y va en aurait eu cinq cents pour vous si vous n'avez été aidés à l'arrêter.

— Les deux jeunes gens échangèrent un regard. Le brigadier eut un instant d'espérance. Cinq cents écus romains font trois mille francs, et trois mille francs sont une fortune pour deux pauvres orphelins qui vont se marier.

— Oui, c'est fâcheux, dit Vampa, mais nous ne l'avons pas vu.

— Alors les carabinieri battirent le pays dans des directions différentes, mais inutilement.

— Puis successivement ils disparurent.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas été traités avec M. G. Allard, éditeurs, à Paris.

Le Comte de Monte-Cristo

DEUXIEME PARTIE

— Cummetto ? ne penses-tu pas à aller te faire un bain ?

— Oui, répondit-il brigué, et comme sa tête était à prix à mille écus romains, il y va en aurait eu cinq cents pour vous si vous n'avez été aidés à l'arrêter.

— Les deux jeunes gens échangèrent un regard. Le brigadier eut un instant d'espérance. Cinq cents écus romains font trois mille francs, et trois mille francs sont une fortune pour deux pauvres orphelins qui vont se marier.

— Oui, c'est fâcheux, dit Vampa, mais nous ne l'avons pas vu.

— Alors les carabinieri battirent le pays dans des directions différentes, mais inutilement.

— Puis successivement ils disparurent.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas été traités avec M. G. Allard, éditeurs, à Paris.

à faire croire que le sous-marin avait été sérieusement avarié, sinon détruit.

Un sous-marin coulé dans la Manche

Paris, 11 Avril. En même temps que la T. S. F. le préambule de la présence d'un sous-marin dans les parages de la Manche, on a navigué au milieu de la journée du 10 mars, le vapeur français *Germaine* arrivait en vue d'un convoi escorté de torpilleurs, de vedettes, de dirigeables et d'hydravions.

Le capitaine du *Germaine* avait vu un sous-marin à courte distance, tenta l'abordage ; il n'y réussit pas, l'ennemi était trop près. Et revanché, il le canonna de telle sorte qu'un troisième coup le pérorait désarmé sous une gerbe d'eau tandis que torpilleurs et hydravions lançaient des grenades sur la position de l'ennemi qu'on ne revit pas.

Le Coup de Théâtre de l'Affaire Bolo

L'enquête se poursuit

Paris, 11 Avril. Bolo, très affaibli mardi, avait repris hier presque entièrement son assurance. Il a mangé avec appétit des œufs et du du lait, ce qui est un régime, ensuite il a lu les journaux, car fait qui n'était jamais vu à la Santé, on a très atténué la consigne rigoureuse appliquée habituellement aux condamnés à mort.

Après avoir pris lecture du *Temps* et de la *Liberté*, puis du *Journal*, du *Matin*, et du *Journal du Peuple*, il s'est fait raser et tout alléger et attendit ses visites.

Me Albert Salles, puis Mr Bolo sont venus successivement au parloir s'entretenir avec le Pacha.

Le Palais on s'occupe des révélations de Bolo.

Le capitaine Bouchardon avait fait demander un expert en écritures, M. Hugues, archivé paléographe, et lui avait remis certaines pièces à examiner.

De son côté, le lieutenant Joussetin, recevait, en grand mystère, un témoin qui fut reconnu par quelques-uns de la Santé, le lieutenant Lémé de Figaro sorti par un escalier dérobé afin de dépister les informateurs du Palais.

Dans l'après-midi, le lieutenant Joussetin se rendit à la Santé où il interrogea Bolo, mais l'interrogatoire fut coupé par certaines révélations transmises par téléphone.

En quittant la prison de la Santé, le lieutenant Joussetin se rendit avec son greffier rue de Phalsbourg, 17, au domicile de Bolo, où il interrogea pendant près d'une heure même Bolo.

Bolo parle, accuse et on vérifie ; mais comme nous le disions hier, les révélations du Pacha ne semblent offrir qu'un intérêt médiocre.

Bolo sera confronté avec les personnes mises en cause

Paris, 11 Avril. Ce matin, à 10 heures, M. Joussetin, substitut du capitaine Bouchardon, s'est rendu de nouveau à la prison de la Santé, où il procéda aux déclarations que Bolo pacha continue de faire à la justice militaire. On dit que le condamné sera confronté avec des témoins mis en cause par lui.

Va-t-on opérer une arrestation à Marseille

Paris, 11 Avril. De l'intriguant : Parmi les révélations de Bolo, il en est une qui viserait particulièrement un personnage dont on pourrait dire qu'il faisait depuis longtemps partie de la garde du corps de M. Caillaux.

Son nom a déjà été prononcé lors de procès de M^{me} Caillaux et au moment des manifestations de Vichy, dirigées contre le député de Mamers.

Cet individu, qui habite Marseille, est placé sous la surveillance de la Santé, et il ne serait pas impossible que son arrestation fût opérée.

Une Proposition de Loi pour prévenir l'espionnage

Paris, 11 Avril. MM. Maurice Bokanowski et Pierre Forgeot, dans le but de prévenir l'espionnage, ont déposé une proposition de loi ainsi conçue :

Orad, dans la zone des combats, un ennemi essaye par subterfuge de franchir la ligne de feu, le devoir impérieux de la sentinelle avancée est de tenir l'intrus pour un ennemi et de l'occire.

Quand, hors de la zone des armées, dans le camp de la nation en armes, un Allemand réussit à se glisser en cachant sa nationalité à l'aide de faux noms, de faux papiers ou par tout autre artifice, le devoir du législateur, sentinelle et faction à l'arrière, est de présumer que le dissimulé est un espion et de le frapper comme tel.

Tout sujet d'une puissance ennemie séjourant en France qui n'aurait pas fait la déclaration de sa nationalité aux autorités administratives du lieu de sa résidence, sera tenu pour espion et puni de mort.

SUR LE FRONT ITALIEN

La confiance en la victoire

Rome, 11 Avril. M. Orlando, de retour de la zone de guerre, a adressé au général Diaz, la dépêche suivante :

Aussitôt rentré, il m'est agréable de vous renouveler les sentiments de ma chaleureuse admiration pour l'ordre parfait de l'armée et de la magnifique esprit des troupes, que j'ai pu constater personnellement, pendant ces jours passés au front. Ces sentiments, je vous les

Diare-a-Pale

TROISIÈME PARTIE

Le Puits de l'Aiguillette

La haine était sa vie, comme la vie, pour d'autres, est faite de tendresse et de dévouements.

Aucun lien ne l'attachait à ses sœurs. Depuis longtemps, il s'était séparé d'elles. Et pourtant, en dépit de cet éloignement, il avait voulu garder sur elles son autorité.

Vivant d'aventures et de vagabondage en Corse, à chacune de ses apparitions à Zicavo, elles avaient tremblé, parce qu'il ne venait jamais que pour leur imposer quelque exigence nouvelle.

Il s'était imposé sans motif au mariage d'Etienne d'Orsovo avec Diane.

Diane avait résisté ; elle était énergique et, seule, avait tenu tête à son frère, toujours.

Il avait tué Orsovo. Les impénétrables

ai déjà exprimés de vive voix, mais l'ai toujours sans réserve M. Ribier, qui interprète avec un bon humour le rôle de Marcel, ainsi que M. Roselli, Névres élégant et chanteur avisé. — Ch. Varigny.

Les Intrigues autrichiennes pour la Paix

Les lettres de l'empereur d'Autriche

La colère de l'Allemagne

Zurich, 11 Avril. La *Gazette Berlinoise* de *Midi*, annonce que l'empereur d'Autriche a écrit au Kaiser au quartier général, où il séjournera plusieurs jours. Ce voyage serait provoqué par les révélations concernant le rôle de l'empereur d'Autriche.

Le chancelier allemand appelé par le Kaiser

Zurich, 11 Avril. La *Vossische Zeitung* annonce que le chancelier de l'empire est parti subitement hier pour le Grand Quartier Général où l'attendent le Kaiser et le prince de Radziwill.

Cet événement a fait, dans les milieux politiques d'Outre-Rhin la plus profonde sensation, par ce que, ainsi que le déclare le *Neues Westfälisches Zeitung*, l'empereur se rend compte que les conférences qui vont avoir lieu entre l'empereur, le chancelier et les représentants du Grand-État-Major, rouleront exclusivement sur la situation qui résulte des révélations faites hier par le gouvernement français, au sujet de l'attitude de l'empereur d'Autriche, dans la question d'Alsace.

Encore que le correspondant viennois de la *Frankfurter Zeitung*, dans une note d'une timidité extrême, ait écrit hier soir que la haute personnalité autrichienne, qui préside au Conseil français dans sa réponse au comte Czernin, ne saurait faire partie de la maison régnante, tout le monde est convaincu que les révélations sur la situation qui résulte des révélations faites hier par le gouvernement français, au sujet de l'attitude de l'empereur d'Autriche, dans la question d'Alsace.

Les organes du parti militaire allemand poussent de véritables cris d'ortie et déclament le trahison de la double monarchie qui, disent-ils, devra être placée sous la tutelle complète de l'empire allemand.

L'Allemagne demande des explications à Vienne

Zurich, 11 Avril. La *Neue Badische Landzeitung* dit que l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne s'est présenté, hier, au Ballplatz pour faire une communication de la part de son gouvernement.

Zurich, 11 Avril. Tous les journaux allemands, sans aucune exception, publient une note d'allure officieuse, invitant le gouvernement autrichien à l'expliquer au plus tôt au sujet de la lettre de l'empereur Charles, relative à l'Alsace-Lorraine mentionnée par M. Clemenceau.

L'Augmentation de la Solde des Poilus

Paris, 11 Avril. MM. Etienne Rognon et Henri Paté ont déposé hier une proposition de résolution invitant le gouvernement à augmenter la solde des soldats, caporaux, brigadiers et sous-officiers à solde journalière.

La Paix avec la Roumanie

Bâle, 11 Avril. On mande de Bucarest : Le ministre des Affaires Étrangères, M. Arion, a reçu du président Marghiloman, à Kischineu, le télégramme suivant :

Après deux jours de délibération, la Diète de Bessarabie a voté solennellement la réunion de la Bessarabie à la Roumanie le neuf avril, à 7 heures du soir, par 88 voix contre 3.

Après l'annonce de ce vote et, au nom du peuple roumain et du roi, j'ai proclamé la réunion au milieu de l'enthousiasme indescriptible. A 8 heures du soir, a été célébré un service divin à la cathédrale. L'adieu régné, je suis très heureux.

M. Arion a répondu : « Un cœur rempli de joie et de félicité pour ce brillant succès. Les blessures du pays éprouvent un soulagement. L'important acte qui ratifie cette union consécutive de nouvelles forces à la Roumanie devenue un grand État habitant de la Bessarabie ont répondu à l'appel du peuple. Vive la Bessarabie ! Vive la Roumanie ! »

A la Chambre des Communes

La question des effectifs

Londres, 11 Avril. Au cours du débat en seconde lecture du bill sur les effectifs, M. Asquith exprime l'avis que le ministre a tenu à faire sous de cinquante et un ans, on atteindrait plus efficacement le but qu'on se propose.

DISCOURS DE M. BONAR LAW

Préant la parole après M. Asquith, M. Bonar Law déclare :

Nous avons pu, jusqu'ici, remplacer les pertes causées par la bataille, mais on perdrait beaucoup plus vite si nous nous étendions à la période critique que nous traversons prendra fin un grand nombre de nos hommes.

encore hier mois et les nouvelles recrues seront disponibles juste au moment où nous en aurons besoin pour détruire l'ennemi de la bataille de hommes possédant seulement quatre mois d'entraînement.

de Bernard et que les journaux appelaient alors : L'INCONNU DE MENDE

Antonio passait à étudier l'affaire, le temps qu'il ne devait pas à l'Aiguillette. Il avait dressé une liste de toutes les personnes qui s'étaient trouvées mêlées à ce procès et il se proposait de leur rendre visite, d'un à un, les interroger, de solliciter leurs souvenirs.

C'était : M. Michellier, procureur de la République ; M. de Montaignon, le juge qui avait instruit l'affaire ; Sourdot, le maréchal des logis de gendarmerie ; Jérôme, le géant vale de chambre de son père ; le geôlier de la prison, le père Magnificat, qui avait sauvé Laurence en la retirant du Lot ; puis le docteur Tiercelin ; un restaurateur du nom de Piedalu ; un employé du chemin de fer, nommé Giraudier ; deux vagabonds, dont le hasard avait mêlés à cette instruction, dont les noms étaient connus dans les procès-verbaux et dont les journaux avaient parlé en les représentant, comme complices de Bernard : Persillard et Jaclain.

Il prit note de tous ces détails. Lui-même avait joué un rôle en cette catastrophe.

Son nom reparut à plusieurs reprises, au début de l'enquête.

Mais il était si jeune alors, cinq ans ! Rien ne lui était resté dans l'esprit, rien, lui qu'on ne connaissait que sous le nom

M. Bonar Law conclut ainsi : La décision du gouvernement concernant l'augmentation des effectifs est une décision qui a des avantages et des désavantages en son sein. Elle est sage, et, je dois dire en mon nom et au nom de mes collègues, que nous ne pourrions modifier notre ligne de conduite en cet affaire.

Un nationaliste interromp : « Ni nous non plus ».

M. Bonar Law poursuit : Si cette clause était repoussée, il serait plus sage de voter contre en deuxième lecture. Si nos compatriotes pensent que nous commettons une faute, nous ferons de notre mieux pour accorder notre appui loyal à tout autre gouvernement qui aura à poursuivre la guerre.

Le gouvernement est prêt à accueillir toutes les critiques et toutes les suggestions. On pourra lui présenter un rapport sur le projet de loi, comme par exemple la fixation de la limite d'âge à 48 ans, ce qui ne permettra pas qu'un seul lot de ce qu'il juge nécessaire soit modifié. (Applaudissements.)

LOI SUR LES EFFECTIFS ADOPTÉE

Par 323 voix contre 100, le bill des effectifs est adopté en deuxième lecture.

L'Intervention du Japon

Le gouvernement russe et les Alliés

Pétrograde, 11 Avril. Le gouvernement russe a télégraphié aux gouvernements alliés pour leur demander d'exprimer leurs vues sur la situation en Extrême-Orient.

Le motif du débarquement

Vladivostok, 11 Avril. On sait que c'est une petite troupe de soldats en uniforme, pénétrant dans un bureau japonais, y tuant trois personnes, blessant sérieusement un japonais, qui provoqua le débarquement de l'infanterie de marine japonaise.

Dans sa proclamation, le vice-amiral Kato annonce au Japonais l'intention de se mêler à la politique russe. Il se borne à expliquer que la situation nécessite l'adoption de mesures de protection des sujets japonais et de la zone de la zone.

Une grande foule a assisté en silence au débarquement de l'infanterie de marine britannique, dans l'après-midi du 5 avril. La ville est calme. On ne prévoit aucun trouble.

Pétrograde, 11 Avril. Un télégramme de Vladivostok annonce que les consuls alliés ont informé officiellement le président du Zemstvo régional que le débarquement n'a été opéré que par suite de l'anarchie et que les troupes seront retirées dès que les consuls auront l'ordre rétabli.

Les Russes demandent à conserver des troupes

Moscou, 11 Avril. Les *Isvestia* de Moscou, rapportent qu'en présence du débarquement à Vladivostok, le gouvernement a entamé des pourparlers avec Berlin afin d'obtenir la suspension provisoire de la mise à exécution de l'article du traité de Brest-Litovsk relatif à la démobilisation, en vue de la nécessité possible de défendre le territoire russe contre une invasion étrangère.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Les Allemands veulent reprendre Jérusalem

Amsterdam, 11 Avril. Le général von Ardenne, dans les *Dernières Nouvelles de Dusseldorf*, parle de la « possibilité de la reprise de Jérusalem ». Il écrit à ce sujet :

« Il est très regrettable pour les Allemands que les armées allemandes prennent part de nouveau à la lutte pour la possession des Lieux-Saints. »

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 11 Avril. La séance est ouverte à 9 heures 15, sous la présidence de M. Paul Deschanel.

On adopte sans débat la proposition de loi de M. Basly relative au logement et à l'installation des réfugiés ou rapatriés, réquisition par les préfets de logements, meubles, ainsi que des objets mobiliers indispensables.

Les restrictions du papier

La Chambre discute le projet de loi tendant à autoriser le ministre d'Alsace-Lorraine à imposer des restrictions dans la consommation au temps de guerre du papier et des matières entrant dans sa fabrication.

M. rapporteur, M. Paul Meunier, donne satisfaction à M. Crolard qui demandait une exception pour les décrets de démolition de la Société de construction de force de loi aux arrêtés qui ont réduit le nombre de pages des journaux.

Le ministre du Commerce se déclare d'accord avec le projet. Le projet de loi est adopté.

Les crimes contre la sûreté de l'Etat

La Chambre adopte le projet de loi tendant à assurer plus complètement la répression des crimes contre la sûreté de l'Etat.

Le projet de loi est adopté.

La convention provisoire avec la Compagnie des Chemins de fer du Sud

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi ayant pour objet d'approuver une convention provisoire avec le ministre des Travaux Publics et la Compagnie des chemins de fer du Sud de la France.

M. rapporteur, M. Bonar Law, donne satisfaction à M. Crolard qui demandait une exception pour les décrets de démolition de la Société de construction de force de loi aux arrêtés qui ont réduit le nombre de pages des journaux.

Le ministre du Commerce se déclare d'accord avec le projet. Le projet de loi est adopté.

Il savait aussi que le portrait de Bernard avait été publié dans certains journaux.

Il avait chargé un libraire de lui procurer ceux-ci.

Il attendait.

Au bout de quelques jours, il demanda la permission de s'absenter et se rendit à M. de Montaignon.

Il voulait se faire connaître des magistrats qui, jadis, s'étaient occupés de l'enquête.

Baroli n'ignorait pas le but de cette démarche.

Antonio ne le lui avait pas caché.

En prévision des révélations qui pourraient être faites, à Mende, au fils de Georges d'Hérilard, il avait écrit à M. de Montaignon :

« Monsieur, si vous vous souvenez de « Bernard, de son aveu, de ce qu'il a souffert et des raisons qui lui firent rechercher un châtiement malgré son innocence, « refusez tout renseignement à Antonio et dissipez ses efforts sur les cartes postales de destruction et de grâce qui est parvenue à M. de Montaignon. »

Et il avait signé Bernard.

M. Sibille critique très longuement et avec beaucoup de véhémence la convention passée avec la Compagnie des chemins de fer du Sud et l'attitude des Conseils généraux du Var et des Basses-Alpes. Il conteste la régularité de la procédure adoptée par la Commission pour saisir la Chambre de ce projet.

M. Faure, rapporteur, s'étonne de ce que le gouvernement, à agir dans la plénitude de ses droits et conformément à tous les usages parlementaires.

M. Sibille conclut en rappelant le mot de Calvaire : la Compagnie des chemins de fer du Sud est le maréchal de contribution, et en demandant le rejet du projet.

M. Rabier. — La Commission a approuvé le projet par 101 voix contre 1, celle de M. Sibille.

M. Monestier. — Je ne pourrais pas, en effet, donner mon vote à ce projet qui viole les principes de la régularité de la procédure parlementaire. Si j'avais été présent à la Commission le jour du vote, j'aurais voté contre.

M. Sibille conteste ce point. Une controverse s'engage entre les deux députés.

M. Faure. — On ne peut pas conserver la statistique. Ce serait la faillite certaine. Le rachat serait très onéreux. Il faudrait sacrifier plus de 4 millions par an. Les régions intéressées ont combattu l'idée du rachat. Il ne restait que la solution de la révision de la convention actuelle.

L'Etat se charge du service des obligations, mais en raison des ressources qu'il trouvera, sacrifier 4 millions par an ne sera pas de 4000 francs.

M. Faure indique les améliorations que le projet apporterait au personnel de la compagnie, notamment au sujet des retraites.

M. Clavelle, ministre des Travaux Publics, monte à la tribune. Il est incontestable, dit-il, que le rachat des chemins de fer du Sud est un régime définitif. Il est indispensable de donner à ce rachat une sanction législative.

M. Clavelle. — Je déclare au nom du gouvernement que nous sommes prêts à accepter tout ce que la Commission des Travaux Publics nous propose.

M. Faure indique les améliorations que le projet apporterait au personnel de la compagnie, notamment au sujet des retraites.

M. Clavelle promet en outre de s'enquêter de suite du sort du personnel de ce réseau. (Applaudissements.)

M. Rabier prononce acte de l'engagement du ministre. La Commission demande que le projet soit renvoyé à la Commission de droit, est ordonné.

La séance est levée à 6 h. 15. Séance jeudi 13 avril, à 3 heures.

SÉNAT

Paris, 11 Avril. La séance est ouverte à 3 heures 30.

M. Antonin Dubost préside.

Le Sénat adopte la proposition de loi relative à la vicinalité dans les colonies de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion. Puis il a adopté le projet de loi tendant à modifier les lois relatives au corps des ingénieurs de l'artillerie navale.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à modifier les lois du 5 novembre 1900 et du 21 avril 1912 relatives au corps des ingénieurs de l'artillerie navale.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Cuviniot, Paul Doumer et le ministre de la Marine, le Sénat adopte le projet.

Le Sénat s'ajourne à mardi, 16 avril, à 3 heures.

La séance est levée à 4 heures 20.

LES RESTRICTIONS

Restrictions à l'énergie électrique

Pour le semaine du 15 au 20 avril, les généraux commandant les 14^e et 16^e régions, chacun en ce qui le concerne, prescrivent les arrêtés ci-après :

1^{er} Région. — M. Albert Briaud, gouverneur militaire de Paris, a autorisé les familles de son domicile, qui en viendront à poursuivre de leurs assiduités sa femme et sa fille, à faire ressortir de leur domicile, pendant les heures de leur travail des coups de revolver. L'un des soldats fut blessé, sans gravité. En raison de ses excellentes qualités, le nommé Briaud a été nommé officier de réserve.

2^e Région. — M. Albert Briaud, gouverneur militaire de Paris, a autorisé les familles de son domicile, qui en viendront à poursuivre de leurs assiduités sa femme et sa fille, à faire ressortir de leur domicile, pendant les heures de leur travail des coups de revolver. L'un des soldats fut blessé, sans gravité. En raison de ses excellentes qualités, le nommé Briaud a été nommé officier de réserve.

3^e Région. — M. Albert Briaud, gouverneur militaire de Paris, a autorisé les familles de son domicile, qui en viendront à poursuivre de leurs assiduités sa femme et sa fille, à faire ressortir de leur domicile, pendant les heures de leur travail des coups de revolver. L'un des soldats fut blessé, sans gravité. En raison de ses excellentes qualités, le nommé Briaud a été nommé officier de réserve.

4^e Région. — M. Albert Briaud, gouverneur militaire de Paris, a autorisé les familles de son domicile, qui en viendront à poursuivre de leurs assiduités sa femme et sa fille, à faire ressortir de leur domicile, pendant les heures de leur travail des coups de revolver. L'un des soldats fut blessé, sans gravité. En raison de ses excellentes qualités, le nommé Briaud a été nommé officier de réserve.

5^e Région. — M. Albert Briaud, gouverneur militaire de Paris, a autorisé les familles de son domicile, qui en viendront à poursuivre de leurs assiduités sa femme et sa fille, à faire ressortir de leur domicile, pendant les heures de leur travail des coups de revolver. L'un des soldats fut blessé, sans gravité. En raison de ses excellentes qualités, le nommé Briaud a été nommé officier de réserve.

6^e Région. — M. Albert Briaud, gouverneur militaire de Paris, a autorisé les familles de son domicile, qui en viendront à poursuivre de leurs assiduités sa femme et sa fille, à faire ressortir de leur domicile, pendant les heures de leur travail des coups de revolver. L'un des soldats fut blessé, sans gravité. En raison de ses excellentes qualités, le nommé Briaud a été nommé officier de réserve.

7^e Région. — M. Albert Briaud, gouverneur militaire de Paris, a autorisé les familles de son domicile, qui en viendront à poursuivre de leurs assiduités sa femme et sa fille, à faire ressortir de leur domicile, pendant les heures de leur travail des coups de revolver. L'un des soldats fut blessé, sans gravité. En raison de ses excellentes qualités, le nommé Briaud a été nommé officier de réserve.

8^e Région. — M. Albert Briaud, gouverneur militaire de Paris, a autorisé les familles de son domicile, qui en viendront à poursuivre de leurs assiduités sa femme et sa fille, à faire ressortir de leur domicile, pendant les heures de leur travail des coups de revolver. L'un des soldats fut blessé, sans gravité. En raison de ses excellentes qualités, le nommé Briaud a été nommé officier de réserve.

9^e Région. — M. Albert Briaud, gouverneur militaire de Paris, a autorisé les familles de son domicile, qui en viendront à poursuivre de leurs assiduités sa femme et sa fille, à faire ressortir de leur domicile, pendant les heures de leur travail des coups de revolver. L'un des soldats fut blessé, sans gravité. En raison de ses excellentes qualités, le nommé Briaud a été nommé officier de réserve.

10^e Région. — M. Albert Briaud, gouverneur militaire de Paris, a autorisé les familles de son domicile, qui en viendront à poursuivre de leurs assiduités sa femme et sa fille, à faire ressortir de leur domicile, pendant les heures de leur travail des coups de revolver. L'un des soldats fut blessé, sans gravité. En raison de ses excellentes qualités, le nommé Briaud a été nommé officier de réserve.

11^e Région. — M. Albert Briaud, gouverneur militaire de Paris, a autorisé les familles de son domicile, qui en viendront à poursuivre de leurs assiduités sa femme et sa fille, à faire ressortir de leur domicile, pendant les heures de leur travail des coups de revolver. L'un des soldats fut blessé, sans gravité. En raison de ses excellentes qualités, le nommé Briaud a été nommé officier de réserve.

12^e Région. — M. Albert Briaud, gouverneur militaire de Paris, a autorisé les familles de son domicile, qui en viendront à poursuivre de leurs assiduités sa femme et sa fille, à faire ressortir de leur domicile, pendant les heures de leur travail des coups de revolver. L'un des soldats fut blessé, sans gravité. En raison de ses excellentes qualités, le nommé Briaud a été nommé officier de réserve.

13^e Région. — M. Albert Briaud, gouverneur militaire de Paris, a autorisé les familles de son domicile, qui en viendront à poursuivre de leurs assiduités sa femme et sa fille, à faire ressortir de leur domicile, pendant les heures de leur travail des coups de revolver. L'un des soldats fut blessé, sans gravité. En raison de ses excellentes qualités, le nommé Briaud a été nommé officier de réserve.

14^e Région. — M. Albert Briaud, gouverneur militaire de Paris, a autorisé les familles de son domicile, qui en viendront à poursuivre de leurs assiduités sa femme et sa fille, à faire ressortir de leur domicile, pendant les heures de leur travail des coups de revolver. L'un des soldats fut blessé, sans gravité. En raison de ses excellentes qualités, le nommé Briaud a été nommé officier de réserve.

15^e Région. — M. Albert Briaud, gouverneur militaire de Paris, a autorisé les familles de son domicile, qui en viendront à poursuivre de leurs assiduités sa femme et sa fille, à faire ressortir de leur domicile, pendant les heures de leur travail des coups de revolver. L'un des soldats fut blessé, sans gravité. En raison de ses excellentes qualités, le nommé Briaud a été nommé officier de réserve.

16^e Région. — M. Albert Briaud, gouverneur militaire de Paris, a autorisé les familles de son domicile, qui en viendront à poursuivre de leurs assiduités sa femme et sa fille, à faire ressortir de leur domicile, pendant les heures de leur travail des coups de revolver. L'un des soldats fut blessé, sans gravité. En raison de ses excellentes qualités, le nommé Briaud a été nommé officier de réserve.

17^e Région. — M. Albert Briaud, gouverneur militaire de Paris, a autorisé les familles de son domicile, qui en viendront à poursuivre de leurs assiduités sa femme et sa fille, à faire ressortir de leur domicile, pendant les heures de leur travail des coups de revolver. L'un des soldats fut blessé, sans gravité. En raison de ses excellentes qualités, le nommé Briaud a été nommé officier de réserve.

